

Séance du Conseil d'établissement

Mardi 25 février 2025 à 20 h
à la salle du Conseil
du Collège Léman à Apples

Membres présents

Autorités communales :	Delphine Lebouleur (Montricher), Anthony Tschantz (Bièvre), Joëlle Wacht (Mollens, présidente du CET), Cédric Beaud (Montricher)
Parents d'élèves :	Sandrine Buchet, Nele Dael, Caroline Dubugnon, Isabelle Schreyer
Milieux professionnels :	Rebecca Aubert, Séverine Dumuid, Murielle Pretlot Desoleil, Myriam Chiovini
Sociétés locales :	Sarah Marthe (APE, association des parents d'élèves), Christine Perret (Directrice parascolaire), Fabienne Sibille (Paroisse du Pied du Jura), Régis Sprutta (Transports MBC)
Excusé :	--
Absent :	--

Ordre du jour :

1. Accueil et appel
2. Adoption du procès-verbal du 28 octobre 2024
3. Lecture du rapport annuel 2024 par la Présidente du CET
4. Communication du bureau
5. Communication de l'asiabe
6. Communication de la directrice de l'Établissement scolaire
7. Divers et propositions individuelles

Joëlle Wacht ouvre la séance à 20h02 et souhaite la bienvenue à chacun.

1. Accueil et appel

La secrétaire procède à l'appel. Le quorum est atteint.

2. Adoption du PV de la séance du 28 octobre 2024

Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal de la séance du 28 octobre 2024 est approuvé à la majorité et 2 absentions.

3. Lecture du rapport annuel 2024 par la Présidente du CET

Tous les membres du CET ont reçu le rapport par mail. Ce dernier sera présenté à la séance du CODIR de l'asiabe au mois de mars prochain.

Aucune remarque n'est formulée, le rapport annuel 2024 du CET (en annexe) est approuvé à la majorité et 2 abstentions.

4. Communication du bureau

Aucune communication.

5. Communication de l'ASIABE

Cédric Beaud prend la parole pour quelques informations :

- **Extension du collège du Léman**
 - Toujours en attente du permis de construire avec un calendrier qui fixe les travaux de juillet 2025 à décembre 2026, donc 18 mois de travaux. C'est 6 mois de plus que ce qui avait été imaginé au départ, ceci afin d'être assez large et ainsi pouvoir anticiper les éventuels retards.
 - Difficultés avec DGTL (Direction générale du territoire et du logement) qui gère toutes les zones qui sont hors zones à bâtir et typiquement la zone agricole. Il avait été prévu une installation de chantier derrière le collège du Léman afin de ne pas bousculer le préau, de pouvoir garder une vie scolaire cohérente et surtout assurer la sécurité des enfants et des ouvriers. La DGTL dit qu'il n'est pas possible de mettre une installation de chantier derrière le collège car c'est une zone agricole, qu'en 18 mois il y a aura une péjoration de la zone avec un affaissement des sols et que le terrain ne pourra pas être restitué tel qu'il est aujourd'hui. Des papiers ont été signés avec la propriétaire de ce terrain qui est tout à fait d'accord que l'installation du chantier se fasse là.
 - Il y a également une opposition provenant de PRO VELO Morges motivée par le fait, que malgré un agrandissement du collège, il n'y a pas d'abri vélo et pas assez de places pour ces derniers.
- Ces derniers mois il y a eu passablement de travail avec les nouveaux horaires de transports, accompagné de quelques soucis après leur mise en route. Il faut relever qu'il y a eu des plaintes qui sont remontées, qui étaient fondées. Il faut également souligner que c'est un énorme travail de faire passer les élèves sur les transports publics. Pour valoriser l'offre des transports publics, nous savons qu'il est important d'y mettre plus d'élèves pour remplir les bus et densifier les horaires et pouvoir ainsi justifier au canton l'utilisation de ces lignes. Les instances cantonales mandatent les MBC pour avoir une proposition, les MBC viennent ensuite vers les communes pour les informer qu'ils vont faire tels tracés et tels horaires. Malheureusement, techniquement sur le terrain les nouveaux arrêts de bus ne sont pas forcément adéquats (arrêt de Cottens par exemple).

- Il y a toujours une solution provisoire à Bière avec la salle de sport qui manque encore. Le sport se fait à la place d'armes. On remercie d'ailleurs l'armée de nous mettre à disposition cette solution là, mais on ne sait pas pour combien de temps car ils ne peuvent pas nous promettre plus que 6 mois. Les discussions continuent avec la commune de Bière, qui eux, placent sur un projet de nouvelle salle et de nouveaux locaux, mais tout cela prend du temps.
- Le dernier point ne concerne pas directement l'école mais a un impact sur celle-ci car elle concerne la vie des familles de notre région. La commune de Morges s'est retirée du réseau AJEMA, ce qui crée un chamboulement dans la région puisqu'au 1^{er} janvier 2026 ce sera le réseau de la ville de Morges. Ils vont finir d'honorer les contrats de partenariat qu'ils avaient avec les communes de l'AJEMA, c'est à dire les parents qui plaçaient leurs enfants en préscolaire mais ils n'en prendront pas de nouveaux. Il y a donc une nouvelle AJEMA ou une nouvelle association à créer. Il faudra créer une entité propre qui gère l'accueil de jour de notre région. Cédric Beaud continue la discussion en nous expliquant les conséquences et les enjeux d'une telle décision. Une séance est agendée le 26 février avec toutes les communes de l'AJEMA qui restent ou potentiellement pourraient rester afin que chacune puisse dire ce qu'elle envisage. Plusieurs municipalités de l'asiabe sont très déçues de cet état de fait et pensent que plus on est, plus fort nous sommes et plus on peut créer de choses. On risque certainement de se retrouver avec un périmètre d'accueil de jour qui ressemblera au périmètre de l'asiabe.

6. Communications de la directrice de l'Établissement scolaire

- L'extension du Léman est un projet qui avance. Les plans salle par salle ont été reçus. Un rendez-vous est prévu avec Céline Alberton et Serge Adam demain afin de finaliser les plans, puis séance avec l'architecte jeudi pour dire salle pas salle ce qu'il manque ou ce qu'il faut changer. Elle parlera également en conférence des maîtres de la salle des maîtres. 4 salles vont être condamnées durant les travaux puisque ce sont celles qui sont juste à côté, ce qui veut dire qu'il faut les reloger. Elle demandera probablement également aux maîtres de classe potentiellement concernés leur avis. Encore en réflexion pour la répartition des classes (qui ? où ?).
- **ANF (affichage numérique frontal)**
 - Les 1 à 4P ont tous été équipés. Les enseignants de 1 à 4P sont en train d'être formés. Il y a déjà eu 2 journées de formation, la 3^e doit bientôt avoir lieu. Les ANF des 5 et 6P devraient être installés normalement à Pâques. Dans certaines classes de 7 et 8P, ils doivent être renouvelés ou réajustés. Toutes les classes de l'établissement seront équipées à terme, ainsi que les classes de TM.
 - Cédric Beaud relève que tous les ANF installés dans les portacabines sont sur pieds et qu'ils seront donc installés dans les nouvelles salles de classe.
 - Murielle Prelot Desoleil rajoute qu'il y a évidemment toute la partie maintenance qui est faite par la société qui pose les ANF. Il va être organisé des formations pour une première prise en main sommaire, puis après quelques semaines une prise en main un peu plus approfondie, et ceci également pour les 1 à 4P.
 - Sarah Marthe demande si la personne qui va en formation sera remplacée ou si les élèves auront congé. La dernière fois les élèves ont eu congé et cela se rajoute à la journée pédagogique où les enfants sont également en congé.

- Murielle Prelot Desoleil répond qu'en général pour toutes les formations les enseignants sont remplacés, mais relève que pour l'éducation numérique c'est différent puisque c'est une formation obligatoire cantonale où il y a plusieurs établissements en même temps en formation. 40 enseignants de l'établissement ont participé à la dernière formation, donc 40 enseignants à remplacer en même temps, ce qui est juste mission impossible.
A relever que ce sont les seules formations pour lesquelles le département autorise la fermeture de l'établissement, donc à donner congé aux élèves. Pour les autres formations il faut trouver des solutions pour remplacer les enseignants.
- Sarah Marthe demande également si les portacabines qui vont remplacer les classes en travaux seront des portacabines supplémentaires.
- Murielle Prelot Desoleil et Cédric Beaud répondent que ce seront évidemment des portacabines supplémentaires car tous les portacabines actuels sont déjà occupés.
- La discussion continue autour du lieu d'implantation et de l'occupation de ces portacabines. Rien n'est encore décidé.

▪ **Concept 360**

- Le concept 360 est en gestation depuis 5 ans, il est terminé. Une demi-journée pédagogique en automne a eu lieu avec les enseignants pour expliquer la plateforme qui était à disposition et toutes les prestations proposées. Il a fallu défendre le projet devant une commission du département. Cette dernière n'a rien demandé de changer ou de compléter. Ils ont reconnu le grand choix de l'offre disponible au sein de l'établissement. Ils ont juste posé quelques questions sur certains modules GPS pour voir jusqu'où cela allait. Ils ont pu être rassurés sur ce point et le concept a été validé par le département.
L'établissement va pouvoir maintenant s'atteler à revisiter les prestations afin de voir si elles sont toujours d'actualité, s'il ne faut pas les adapter, etc...
- Sarah Marthe demande de rappeler en deux mots ce qu'est le concept 360.
- Murielle Prelot Desoleil réexplique que le concept 360 a été initié suite à une impulsion de Mme Amarelle avec M. Valceschini (ancien chef de service de la DGEO). Il était destiné à ouvrir les portes de l'école à visée inclusive et de mettre en place des mesures directement pour les élèves avec 4 niveaux. Le 1^{er} niveau étant les mesures les plus larges qui allaient concerner à peu près 80% des élèves avec de la différenciation, ce que l'on pourrait appeler la pédagogie universelle ou conception universelle de l'apprentissage, etc.., le 2^e niveau étant plus dans les mesures de prévention, le 3^e étant des mesures un peu plus ciblées pour des élèves qui ont des besoins un peu plus prononcés et le 4^e sont des mesures vraiment spécifiques qui sont plus lourdes pour des élèves qui auraient un trouble pérenne, invalidant. Toutes les prestations sont réparties dans ces 4 niveaux, qu'elles soient pédagogiques, qu'elles soient PSPS donc promotion de la santé ou qu'elles soient au niveau du PPLS, il y a des mesures à tous les niveaux pour tous les prestataires qui gravitent autour de l'école. Chaque établissement avait la mission de créer son propre concept avec ses propres prestations. Murielle Prelot Desoleil explique un peu plus en détails tout le travail effectué.

- Le tour de Romandie de cyclisme passera dans différentes communes de notre établissement le vendredi 2 mai. La nouvelle ayant été apprise ce jour, il n'y a pas encore eu de discussion à ce sujet, mais il est fort probable que l'établissement sera fermé l'après-midi. En effet, il ne sera pas possible de ramener les élèves, les transports ne pouvant pas circuler si tout est bloqué jusqu'à 17h.
- Rappel pour la journée pédagogique du 4 avril.
- Les camps de ski se sont très bien passés.
- Le cours de piscine seront renouvelés l'année prochaine avec les mêmes conditions. Merci à l'asiabe d'avoir validé la demande.
Séverine Dumuid signale que tous ses collègues sont ravis.

7. Divers et propositions individuelles

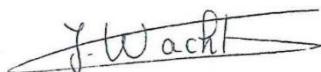
- Christine Perret annonce qu'elle est enceinte de 4 mois, et que le terme est pour début août. Elle sera remplacée durant son congé maternité par son collègue Arno Dell'Eva.
- **Dentiste scolaire**
 - Sarah Marte aimerait savoir ce qu'on est sensé faire de la feuille que l'on reçoit à signer (prendre en photo et montrer à son dentiste, autre). Quel processus doit être entrepris par les parents ? Certains parents trouvent que les indications notées ne sont pas claires et faciles à comprendre pour tout le monde.
 - Murielle Prelot Desoleil répond que c'est une démarche qui est obligatoire par le canton et qui a pour but de pouvoir offrir à tous les enfants un contrôle. Certains enfants ne vont pas forcément chez le dentiste dans le privé. Cette fiche permet de savoir s'il faut aller faire soigner une ou plusieurs dents, faire un contrôle plus poussé ou encore envisager un traitement d'orthodontie. C'est une prestation qui est gratuite pour les parents mais payée par les communes.
 - Myriam Chiovini revient sur la problématique relationnelle entre la dentiste et les enfants. Ces derniers ont souvent peur d'elle. Cette année elle est arrivée avec un masque FFP2 (« bec de canard »). Myriam Chiovini demande donc, pour les petits en tout cas, que la dentiste vienne se présenter sans masque afin de leur expliquer ce qu'elle va faire et pouvoir les rassurer si nécessaire. Elle demande également s'il serait possible, pour le site de Chaniaz, que la dentiste s'installe dans le foyer au lieu de l'infirmérie qui est occupée par l'enseignante spécialisée.
 - Murielle Prelot Desoleil demande à ce que cette demande soit remontée au secrétariat afin de faire le nécessaire.
 - Séverine Dumuid demande si les recherches continuent pour trouver un/e autre dentiste.
 - Murielle Prelot Desoleil précise qu'il y a un/e dentiste et un/e hygiéniste, donc deux dossiers différents.

- Cédric Beaud « avoue » que c'est un sujet qui a été mis un peu de côté par dépit, le dentiste qui avait été trouvé ayant été refusé par le médecin cantonal. Il relève également qu'ils sont en sous-effectif car il manque toujours quelqu'un au comité directeur. Le sujet a été mis de côté mais c'est très bien d'avoir des informations pour dire ce qui ne fonctionne pas ou que la personne n'est pas avenante. Il ne manquera pas de relancer le sujet lors d'une prochaine séance.
- Joëlle Wacht demande qui est d'accord de préparer l'apéro et de mettre en place la salle à la prochaine séance du CET. Le quart parent se propose et en est remercié.

Prochaine séance : mercredi 21 mai 2025 à 19h30 avec les délégués de classe

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h12.

Joëlle Wacht



Présidente du CET

Fabienne Sibille



Secrétaire du CET